



Volume 17 -Numéro 7

Juillet—août 2021

La MUNICIPALITÉ DE YAMASKA entreprend sa démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

La municipalité mettra en place une politique d'engagement afin de placer ses familles et ses aînés au cœur de ses actions.

Voir en page 10

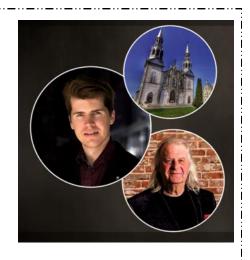


Évènement à ne pas manquer le 8 août 2021 à 14h00 sur le parvis de l'Église de Yamaska

Les Vêpres musicales 2021

Du pínceau au píano

Antoine Laporte au piano Michel Jacques , artiste-peintre



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault

Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone: 450 789-2489 Télécopieur: 450 789-2970 Courriel: info@yamaska.ca

Site web: <u>yamaska.ca</u>

Facebook: Municipalité de Yamaska

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

.....

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse:

Diane De Tonnancourt 450 789-2897 <u>mairesse@yamaska.ca</u> 450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1) 450 808-3437

danielle proulx 19@hotmail.com

Poste vacant (Poste # 2)

Richard Théroux (Poste #3) 450 789-0129

richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais (Poste #4) 450 789-2175

dianeb.leopaul43@gmail.com

Martin Joyal (Poste #5) 450 880-0386

martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier (Poste # 6) 450 789-3427

acreviercpa@gmail.com

Direction générale:

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489

directiongenerale@yamaska.ca

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897 450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :

9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :

310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation

(sur rendez-vous) 450 789-2489

Salle Léo-Théroux 450 789-2007

Bibliothèque municipale 450 789-2007

Centre communautaire

450 789-5353

Presbytère 450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)

Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins

Centre Pierre-De Saurel

450 746-7000

École intégrée de Yamaska

450 746-3513

Bureau de poste

450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel

450 743-2703

CLSC du Havre

450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :

20 août 2021

Prochaine parution:

1er septembre 2021

Mot de la Mairesse

À l'aube des vacances estivales...

La dernière année a été une année éprouvante pour plusieurs d'entre nous et la municipalité de Yamaska n'y a pas échappé car malheureusement, la directrice générale de la municipalité, Mme Joscelyne Charbonneau, nous a annoncé, récemment, qu'elle quitterait son poste pour des raisons personnelles, à la mi-juillet. Elle a accepté un poste qui lui demandera une charge de travail moins grande.



Nous avions, toutes deux, une excellente collaboration depuis mon entrée en poste et le travail qu'elle fournissait a toujours été à la satisfaction du conseil municipal. Nous respectons sa décision et espérons qu'elle trouvera ailleurs un défi à relever à la hauteur de ce qu'elle est capable. Nous sommes présentement en période de recrutement afin de trouver la personne idéale qui saura répondre aux besoins de la municipalité. Nous avons beaucoup de projets en cours de réalisation et il nous faudra compter sur une équipe municipale solide et complète où chacun assumera son rôle à la hauteur des compétences que celuici exige...

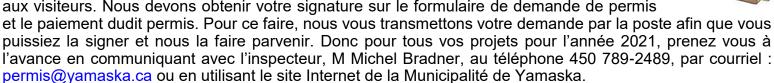
D'ailleurs, les travaux d'infrastructures en cours, présentement, vont bon train et nous espérons que ceux-ci corrigeront les problèmes d'alimentation en eau potable que nous connaissons, depuis plusieurs années, et qui étaient causés par la vétusté du réseau et les nombreuses fuites que cette situation engendrait. De plus, les nombreuses périodes de canicule que nous subissons, durant les dernières années, n'ont, en rien, aidé à améliorer la situation.

Toujours est-il que nous débutons la période des vacances estivales en étant maintenant situés en zone verte avec tous les avantages reliés à cette situation. Soyez tout de même prudents en continuant de suivre les mesures de sécurité qui sont recommandées. Finalement, j'aimerais vous inviter à un évènement (Du pinceau au Piano) organisé par la Maison de la Musique de Sorel-Tracy qui aura lieu le **8 août prochain à 14h**, sur le parvis de notre église En effet, vous pourrez assister à un concert extérieur (à l'intérieur, en cas de mauvais temps) avec le pianiste Antoine Laporte qui s'exécutera sur un piano à queue et il sera jumelé à l'artiste de chez-nous, Michel Jacques qui s'exécutera simultanément, quant à lui, avec ses pinceaux. Vous vous installerez sur vos chaises, à l'extérieur, à distance réglementaire, tel qu'il sera recommandé à ce moment-là... Afin de profiter davantage de la journée, vous pourriez, juste avant l'évènement, vous organiser un pique-nique au parc! À **NE PAS MANQUER!!!**

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et de belles vacances estivales. Soyez prudents dans vos déplacements!

Demande de permis en temps de pandémie

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autre travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Les démarches d'une demande de permis peuvent être plus longues dû en ces temps de pandémie, car les bureaux de la municipalité sont fermés aux visiteurs. Nous devons obtenir votre signature sur le formulaire de demande de permis



Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le service d'urbanisme de la municipalité.

Nouvelles du Conseil municipal de juin2021

- ⇒ Rapport de la Mairesse : faits saillants du rapport financier 2020 ;
- ⇒ Adoption du Règlement numéro RY-2019-02 sur la Gestion contractuelle : Article 124 du Projet de Loi 67;
- ⇒ Dérogation mineure DM-2021-07 : relative à un projet de construction au 153, route Marie-Victorin Ouest;
- ⇒ Dérogation mineure DM-2021-08 DM-2021-08 afin de régulariser une marge de recul d'un bâtiment accessoire de type remise, au 147, rue Guillemette;
- ⇒ Appui à la demande à la CPTAQ : de M. Francis Martel St-Amand du 12, rue Marie-Victorin Est ;
- ⇒ Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2020 : paiement des honoraires à Daniel Tétreault, CPA inc.;
- ⇒ Installation des bouées : Excavation des Îles ;
- ⇒ Comité de pilotage dans la démarche municipalité amie des aînés (MADA);
- ⇒ Modification de l'entente relative aux loisirs et prévoyant la fourniture de services avec Saint-David et Saint-Robert;
- ⇒ Surveillance des travaux sur diverses rues : LB Infra Conseils- FIMEAU;
- ⇒ Entente intermunicipale concernant la délégation de compétence pour la fourniture de services de transport collectif régional ;
- ⇒ Installation d'une toilette au parc Léo-Théroux ;
- ⇒ Embauche : animateur de camp de jour : Darrick Clouston-Aussant ;
- ⇒ Embauche animatrice additionnelle camp de jour : Rose Éthier Provost ;
- ⇒ Travaux de terrassement au 28, rue Plante : suite à des travaux de branchement d'aqueduc ;
- ⇒ Autorisation de dépenses : Service des Loisirs ;
- ⇒ Travaux au rang Île-du-Domaine-Est;
- ⇒ Fermeture du bureau municipal, le 1^{er} juillet 2021 à 12 h;
- ⇒ Autorisation de signature : Protocole d'entente intermunicipale relatif à la fourniture de services de prévention avec la Ville de Sorel-Tracy ;
- ⇒ Autorisation d'achat : réfrigérateur pour la cuisine au Bureau municipal ;
- ⇒ Autorisation d'achat : ordinateur pour la Bibliothèque municipale ;

GRAND MÉNAGE D'ÉTÉ

La municipalité demande la collaboration des citoyens pour tondre leur pelouse, qui **ne doit pas dépasser une hauteur de 20 cm** selon le règlement et faire le grand ménage de leur terrain. En effet, un petit coup de balai sur vos trottoirs en enlevant toute la végétation qui y pousse et dans la rue serait apprécié. Ce service ne fait pas partie de votre compte de taxes...







REPRISE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DEVANT PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Yamaska qu'en raison du passage en zone verte de notre région, les séancesdu conseil municipal de la municipalité de Yamaska reprendront devant public à partir de la séance ordinaire du **13 juillet 2021**.

Afin de respecter les mesures mises en place par la Santé publique relativement à la distanciation sociale, les personnes se présentant à une séance du conseil municipal devront respecter les mesures de sécurité mises en place, à savoir :

☐ Porter un masque (lors des déplacements) ;
☐ Se désinfecter les mains;
☐ Respecter la distanciation physique.
afin de ne pas compromettre la sécurité des personnes présentes, la Municipalité se réserve le droit de refuser une ersonne présentant des symptômes de Covid-19 ou refusant de respecter les mesures de sécurité.
Ponné à Yamaska, ce 25 juin 2021.
oscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité, que, lors de la séance ordinaire qui aura lieu à la salle Léo-Théroux située au 45, rue Cardin à Yamaska, mardi 13 juillet 2021 à compter de 20 h, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

• Étude d'une demande pour une proposition d'un projet de lotissement sur le lot 5 078 068, au 123, rang du Petit-Chenal.

L'objet de cette demande est le suivant :

• Permettre de faire une demande de lotissement en créant un terrain avec une superficie de 5 000 mètres carrés, séparant la résidence de la terre agricole, ayant une profondeur moindre de l'article 3.1.1 du règlement de lotissement RY-81-2015 de Yamaska, soit de 75m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure par écrit en transmettant un courriel à l'adresse suivante : <u>info@yamaska.ca</u>, par la poste au 100, rue Guilbault, Yamaska (Québec) J0G 1X0 ou déposer dans la boîte murale extérieure au Bureau municipal au plus tard le 13 juillet 2021 à 12 h.

Donné à Yamaska, ce 25^e jour du mois juin 2021.

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et secrétaire-trésorière





Les Vêpres musicales 2021

Sur les parvis d'Église dans Pierre-De Saurel

PRÉSENTÉ PAR

La Maison de la musique de Sorel-Tracy Animateur: *André Champagne* Coordonnateur en Arts visuels : *Jocelyn Parenteau* Lecture historique: *Philippe Coté*, comédien











LA CLASSE DES VIOLONS DE MONSIEUR LIPSKY

Samedi le 3 juillet 2021, 14h

Artiste en arts visuels: *Joffrey Rivard*Lieu: Maison de la culture André-Mélançon
Animée par: *Marie-Annie Pascale Guertin*

RUMEURS D'ARGENTINES

Dimanche le 18 juillet 2021, 14h Marie-Annie Pascale Guertin, voix & Juanjo Hermida, piano Artiste en arts visuels: Frédérique Pelletier Lieu: Parvis de l'Église de Ste-Victoire





DU PINCEAU AU PIANO

Dimanche le **8 août 2021**, 14h

Antoine Laporte, piano & Michel Jacques, artiste-peintre
Lieu: Parvis de l'Église Saint-Michel d'Yamaska

DE LA TERRE AU CIEL!

Dimanche le **22 août 2021**, 14h

Janie Caron, piano & Alexandre Éthier, guitare
Artiste invité: Tommy Dupuis, guitare
Artiste en arts visuels: Jocelyn Parenteau

Lieu: Parvis de l'Église de St-David



Merci à nos partenaires













Yamaska

Municipalité de Yamaska

OFFRE D'EMPLOI

Directeur général et secrétaire-trésorier

Type de poste

Permanent, Temps plein (36 heures/semaine)

Principales responsabilités

Sous l'autorité et en fonction des orientations et objectifs définis par le conseil municipal, le directeur général et secrétairetrésorier est responsable de l'administration de la municipalité et exécute les tâches et responsabilités suivantes :

- Planifier, organiser, coordonner, contrôler et évaluer l'ensemble des services ainsi que toutes autres activités reliées à l'administration municipale;
- S'acquitter de tous les devoirs et obligations relatifs à sa charge, et ce, conformément aux lois et règlements en vigueur;
- Planifier, coordonner et superviser l'administration de la municipalité avec les priorités et objectifs du conseil municipal;
- Responsable de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles;
- Appliquer tous les devoirs et obligations prévus au Code municipal;
- Préparer les prévisions budgétaires en collaboration avec le conseil municipal;
- Tenue et mise à jour de la comptabilité municipale et des registres;
- Assurer les communications entre le conseil municipal, les employés de la municipalité ainsi que les autres comités;
- Agir à titre de président d'élections;
- Participer aux assemblées publiques et de travail du conseil municipal;
- Rédiger les documents requis au niveau du greffe (règlements, résolutions, contrats, procès-verbaux, etc.);
- Assurer le service et la représentation auprès des contribuables, des municipalités (ententes intermunicipales), des intervenants régionaux et gouvernementaux;
- Réaliser toutes autres tâches qui lui sont confiées.

Profil

Détenir une formation universitaire ou collégiale en administration ou dans une discipline appropriée au poste;

Faire preuve de leadership et d'initiative, de discrétion, d'honnêteté et d'une excellente capacité d'expression orale et écrite;

Expérience en milieu municipal serait un atout;

Avoir des connaissances en informatique, Word, Excel, Internet et logiciels comptables et municipaux (PG Solutions, Accès Cité un atout);

Bonne connaissance du français autant à l'oral qu'à l'écrit;

Compétences et habiletés recherchées :

Capacité d'interagir avec les membres du conseil municipal pour leur permettre de s'acquitter de leurs tâches efficacement;

Habile communicateur, discrétion, honnêteté, minutie et grand sens de l'organisation;

Possède une pensée stratégique, orientée vers les résultats;

Grand sens de l'éthique et de la transparence;

Capacité à s'adapter à un environnement en changement.

Conditions salariales

À discuter selon l'expérience et/ou les compétences.

La Municipalité offre un salaire et des conditions de travail concurrentiels.

L'entrée en fonction est à déterminer.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation avant le 5 juillet 2021 à 16h30, par courriel à info@yamaska.ca ou par la poste à :

Municipalité de Yamaska « Poste de directeur général et secrétaire-trésorier » 100, rue Guilbault, Yamaska, (Québec) J0G 1X0

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC RICHELIEU-YAMASKA

Saint-Robert, le 25 mai 2021

En raison des températures chaudes et d'un manque de pluie ainsi que d'une consommation d'eau potable plus importante qu'à l'habitude, la Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska ainsi que les municipalités membres (Saint-Robert, Yamaska, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel et Saint-Ours) émettent un avis concernant les jours et les heures pour l'arrosage. Cette mesure, qui sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre, vise à garantir l'approvisionnement en eau.

La Régie demande toutefois la collaboration des citoyens afin qu'ils modèrent leur consommation en eau pour les jours et mois à venir et qu'ils respectent les heures d'arrosage ci-dessous.

L'arrosage de la pelouse et des jardins est permis :

- · Avec un boyau ou un gicleur : de 20 h à minuit
- Avec un système d'arrosage automatique : de minuit à 3h
- · Les jours pairs : pour les numéros d'immeubles pairs
- · Les jours impairs : pour les numéros d'immeuble impairs

Au besoin, la Régie et/ou les municipalités membres se réservent également le droit d'annoncer une interdiction d'utilisation de l'eau à des fins non essentielles (arrosage, remplissage de piscine, lavage de voiture).

Merci de votre collaboration

La direction.

666 chemin de Saint-Robert Saint-Robert (Québec) 10G 150 Tél : 450 782-2844 Fax : 450 782-2733 @ : direction@saintrobert.oc.ca



ALERTES



et plus encore!

yamaska.alertesmunicipales.com 450 789-2489



Activités aînés actifs

Du 14 juin au 30 août 2021 (les lundis) 10 cours d'une durée de 1 h 30 chacun De 9 h 30 à 11 h 00 À noter qu'en cas de pluie, les cours seront offerts virtuellement!

*À noter que le cours aura lieu seulement si nous avons un minimum de 10 participants inscrits. *

Pour information, veuillez communiquer avec l'animatrice

Céline Gariépy au 450 782-3623 ou celine1.gariepy@videotron.ca

Organismes

Afeas

Assemblée générale annuelle

Le mardi 1^{er} juin, s'est tenue l'assemblée générale annuelle des membres de l'Afeas Yamaska à laquelle étaient présentes 38 membres.

Les membres élues au Conseil d'administration pour l'année 2021-2022 sont :

Mme Lucille Brouillard, administratrice;

Mme Marie-Andrée Deslandes, administratrice;

Mme Rachel Côté, secrétaire;

Mme Monique Proulx, vice-présidente et trésorière;

Mme Diane Bibeau, présidente.

Bienvenue Marjolaine

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli et offert à madame Marjolaine Pesant la pochette de nouvelle membre. Elle est présentée par sa marraine, madame Élyse Joyal.

Remerciements à toutes les participantes

Gratitude et reconnaissance à vous mesdames qui avez offert votre temps et apporté votre aide lors de l'Assemblée générale annuelle pour votre précieuse contribution :

Aux consignes sanitaires : Madame Louise Lamothe;

À l'accueil et aux formulaires de cotisations : Mesdames Gisèle Plante et Mariette Joyal;

Aux photos et prix de présences : Madame Nathalie Chabot;

À la vente des billets pour l'Afeas régionale : Madame Ginette Villiard;

Aux élections : Mesdames Lucie Roy et Louise Proulx.

Cadeaux...cadeaux.. cadeaux

Nous avons souligné les anniversaires, parmi les membres présentes, d'octobre 2020 à juin 2021 en leur remettant un billet de loterie. De plus, dix prix de présence ont été offerts. Un merci particulier pour les trois commandites : plante suspendue des « serres Au jardin de Laura », une 2^e plante en pot des « Jardins du Paysan » et un produit de toilette, provenant d'une donatrice anonyme .

Mille fois MERCI à vous toutes les membres qui avez renouvelé ou adhéré à l'Afeas pour votre habituelle collaboration et votre intérêt soutenu!

Sachez Mesdames que vous faites partie d'une Association qui travaille depuis 55 ans à contrer la violence faite aux femmes. Il y a eu des avancées, on a célébré des victoires mais il reste tant à faire concernant la violence conjugale. Au moindre indice, nous avons le devoir de dénoncer, il faut freiner les féminicides qui ne cessent d'augmenter. La sécurité des femmes et des enfants, c'est notre affaire à tous! Unissons nous pour mettre fin à la violence conjugale. Nous travaillons en partenariat avec la Maison La Source du Richelieu et la directrice générale, Madame Lucie Hénault, nous autorise à publier leurs services offerts puisque nous faisons partie des regroupements alliés contre la violence faite aux femmes.



Juillet et Août sont des mois qui marquent l'été, la perspective des vacances et du repos...et pourquoi pas la fin de la pandémie?

Notre Association repose fièrement sur un socle de valeurs fondamentales communes et toujours d'actualité, comme la bienveillance, le respect et l'engagement envers la justice sociale. Soyons fières d'y appartenir!

Passez un bel été, prenez du bon temps dans la gaieté!

Diane Bibeau

Présidente







Loisirs

Vickie est de retour...

Et voilà... après 1 an d'absence pour son congé de maternité, notre coordonnatrice en loisirs Vickie Larouche est de retour au travail afin de poursuivre la programmation pour le service des Loisirs de la municipalité. Bon retour Vickie!



La pétanque reprend...à compter du 30 juin

Venez vous amuser en jouant à la pétanque, au parc J.-B.-St-Germain, tous les mercredis dès 18 h 30. Les équipes sont formées sur place, tous sont acceptés, il s'agit de pointer le plus juste possible...Si la température n'est pas favorable, l'activité est reportée au mercredi suivant.



Municipalité amie des aînés

Participation à un sondage... Nous vous invitons à y participer!

Le programme Municipalités amies des aînés (MADA) vise à encourager le vieillissement actif des aînés au sein de leur communauté. Initiée en 2009 par le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec, cette démarche a débuté par le lancement de 7 projets pilotes. Elle est aujourd'hui menée dans plus de 967 municipalités et MRC dans 17 régions du Québec.

Cette démarche MADA comprend un processus de consultation. Un sondage planifié par la MRC Pierre-De Saurel pour la démarche MADA est présentement en cours, en collaboration avec les municipalités, pour connaître les besoins et la réalité des personnes âgées de 50 ans et plus du territoire.

Cette démarche a pour but de connaître les intérêts, de repérer les enjeux qui concernent les aînés de notre municipalité, pour ensuite mettre en place un nouveau plan d'action dont les initiatives permettront d'optimiser les services et structures en soutien au vieillissement actif de la population.

Votre participation est primordiale afin d'assurer le développement d'une politique et d'un plan d'action qui vous ressemblent.

Vous pouvez vous procurer une copie papier au Bureau municipal.

Ensemble pour le mieux-être de nos aînés!

Les résultats de ces consultations alimenteront la démarche régionale de la MRC et celles locales des municipalités.

Bibliothèque

ROMANS ADULTES

Aller aux fraises, d'Éric Plamondon Shuni, de Naomi Fontaine

Trois, de Valérie Perrin

L'Anse-à-Lajoie-T.2-Simone, de France Lorrain

Un bonheur à bâtir-T.1-La folie des grandeurs, de Rosette Laberge

Les collines de Bellechasse-T.2-Hormidas, de Marthe Laverdière

Le destin d'Aurélie Lafrenière-T.2-Les rebelles, de Stéphanie Martin

Marie-Camille-T.2, de France Lorrain

La Pension Caron-T.2-Des femmes déchues, de Jean-Pierre Charland

Odile et Xavier-T.3-Quittance finale, de Jean-Pierre Charland

Les Irlandais de Grosse-Île-T.3-Le mémorial, de Christiane Duquette

Le clan Picard-T.3-Les ambitions d'Aglaé, de Jean-Pierre Charland

Flots, de Patrick Senécal

À la vie, à la mort, de Mary Higgins Clark



Le Berlin Kid, d'Hélène de Billy Justin n'avait que 8 ans, de Marie-Pier Savaria

CUISINE

Petites mains, grande assiette, d'Annie Talbot

PSYCHOLOGIE

Si on s'aimait-T.1, de Louise Sigouin

Et si l'amour c'était..., de Marc Gervais

JEUNESSE

Juliette à Hollywood, de Rose-Line Brasset

Défense d'entrer-T.11-Mission : rattrapage!!!, de Caroline Héroux

Olga et le machin qui pue, d'Élise Gravel

Billie Jazz-T.4-Rythme d'enfer!, de Geneviève Guilbault

Frigiel et Fluffy-T.3-La forêt de Varogg, de Frigiel et Nicolas Digard

ENFANTS

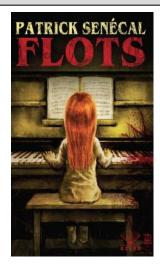
Le loup qui aimait les arbres, d'Orianne Lallemand Ma vie avec un saumon fumé, de Catherine Trudeau Adopte un gnap! d'Élise Gravel

BONNE LECTURE!

Andrée de Repentigny Responsable bénévole



Nos heures d'ouverture sont les mardis de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00









À NOTER :

Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le **tirage mensuel** d'un certificat cadeau de **\$25** à la Librairie Marcel <u>Wilkie inc.</u>

Vie paroissiale

Bienvenue aux deux nouveaux marguilliers

Suite à l'Assemblée des paroissiennes et paroissiens de Saint-Michel, comprenant les communautés chrétiennes de Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, qui s'est tenue le dimanche 20 juin à l'église de Saint-David, ont été élus marguilliers de la paroisse, pour un mandat de trois ans, Mme Marie-France Cloutier de Saint-David et M. Jasmin Bibeau de Yamaska; M. Bibeau n'étant plus marguillier de la paroisse depuis plus de 6 mois, il avait démissionné en novembre 2020, il pouvait se présenter comme marguillier de la paroisse. Le conseil de la Fabrique de la paroisse Saint-Michel se compose comme ceci : Président, Lionel Émard, ptrecuré, secrétaire du conseil, M. André Laferrière, de Saint-David ; marguillières, marguilliers de la Fabrique : Mme Marie-France Cloutier, de Saint-David, Mme Annie DesLandes et M. Jasmin Bibeau de Yamaska, Mme Louise Leblanc et M. Yvan Parenteau, de Saint-Gérard-Majella, secrétaire-trésorière, Mme Louise Cousin, au secrétariat de la Paroisse, Mmes Nancy Morinville, Jocelyne Lapierre et M. Bertrand Picard.

À toutes ces personnes, un sincère merci pour leur dévouement et service à la Paroisse. Un merci aussi à M. Réjean Théroux, décédé en octobre dernier, de Saint-David, qui a été un soutien précieux pour, dans un premier temps, à la paroisse Saint-David et depuis le regroupement des trois paroisses en 2013, pour la paroisse Saint-Michel. Un merci sincère à Mme Nicole Lachapelle, de Saint-David qui fut une collaboratrice précieuse, comme secrétaire-trésorière, à la paroisse Saint-David puis à la paroisse Saint-Michel.

Sans l'apport de bénévoles, une paroisse ne saurait survivre, et cela autant au niveau administration qu'au niveau pastoral. Un sincère merci à toutes et tous les bénévoles de la Paroisse.

Un rafraîchissement à notre église de Yamaska

Grâce à l'implication de M. Sylvain Descheneaux de Construction Sorel, à la générosité de M Jasmin Bibeau des Autobus-Bibeau et le savoir-faire de M. Raymond Saucier, sacristain -bedeau de Yamaska, la devanture de l'église de Yamaska a été rafraîchie et les tôles du côté gauche, en regardant en face, ont été solidifiées.

Merci Sylvain, Jasmin et Raymond!



Activités pastorales après la pandémie

Souhaitons-nous qu'au retour des activités pastorales en août prochain, la Covid soit loin de nous. À ce moment-là, il faudra penser à la préparation des premières communions et confirmation des jeunes. Début de septembre devrait être la période des inscriptions pour les rencontres préparatoires.

Quant aux célébrations religieuses, maintenant que nous pouvons être 250 personnes par célébration religieuse (baptême, première communion, confirmation, mariage et funérailles), nous pourrons mieux nous organiser, tout en respectant les consignes sanitaires, distanciation de 2 mètres et port du masque quand on circule dans l'église.



SOLICE DU QUE EN LA COLICE DU COLICE

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA SÉCURITÉ NAUTIQUE

Sorel-Tracy, le 22 juin 2021 – À l'occasion de la Semaine de la sécurité nautique qui se tiendra du 16 au 22 juin prochain, les policiers de la Sûreté du Québec profiteront de cette période pour intensifier leurs interventions en matière de sécurité nautique sur les plans d'eau du Québec. Les patrouilleurs nautiques travailleront en étroite collaboration avec leurs partenaires afin de sensibiliser les plaisanciers à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires lors de leurs déplacements sur les différents plans d'eau du Québec. À l'approche de la saison estivale, il est important de rappeler les lois et règlements en vigueur aux plaisanciers, et ce, afin de prévenir les collisions avec blessés graves, voire mortelles.

Voici quelques conseils de sécurité pour revenir à bon port en toute sécurité.

Naviguez en restant sobre

Quoiqu'il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l'alcool à bord d'une embarcation, même s'il s'agit d'un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l'alcool augmentent considérablement les risques de décès ou de blessures en plus de s'exposer aux sanctions prévues par le Code criminel.

Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d'alcool à bord d'une embarcation puisque certains facteurs comme le soleil, le vent et les mouvements d'un bateau soumis aux effets des vagues peuvent intensifier les effets de l'alcool lorsqu'on est sur l'eau.

Naviguez à une vitesse sécuritaire

Il est primordial de naviguer à une vitesse sécuritaire pour éviter tout incident. Utilisez les facteurs ci-dessous pour déterminer la vitesse sécuritaire :

- La capacité de voir devant vous la vitesse réduite est la seule vitesse sécuritaire dans les conditions de brouillard, de brume, de pluie et d'obscurité;
- Le vent, l'eau et les courants;
- La vitesse à laquelle votre embarcation peut changer de direction;
- Le nombre et les types de bâtiments exploités près de votre embarcation;
- La présence de risques à la navigation, comme les rochers et les souches.

Prenez conscience de votre environnement

En tout temps, les plaisanciers sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau. Voici quelques consignes de sécurité :

- Anticipez les manœuvres imprudentes des autres plaisanciers;
- Gardez une distance raisonnable avec les autres embarcations:
- Soyez attentif aux signaux sonores des autres plaisanciers;
- Manœuvrez adéquatement et rapide-ment lorsqu'une situation problématique survient.

Préparez vos sorties

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de l'embarcation et en vérifier l'état avant le départ. Les plaisanciers sont dans l'obligation d'avoir un gilet de sauvetage à l'intérieur de tout type d'embarcation. Bien que le port du gilet de sauvetage ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé qu'il soit porté en tout temps. Il pourrait vous sauver la vie;
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir;
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau au cas où la technologie ferait défaut;
- Informer quelqu'un du plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et nombre de personnes à bord, heure de retour prévue, etc.);
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie ainsi qu'une trousse de premiers soins;
- Se méfier de l'immersion en eau froide:
- Respecter les autres plaisanciers et faites attention aux plus petits qui pourraient se trouver près de votre embarcation.

N'hésitez pas à télécharger le Guide de sécurité nautique pour plus d'informations : https://tc.canada.ca/sites/default/files/migrated/tp_511f.pdf

13











Situé au 3145, rue Joseph-Simard, à Sorel-Tracy, l'écocentre est ouvert du 1^{er} avril au 1^{er} décembre inclusivement du mercredi au dimanche, de 9 h à 16 h 15.

Le service est offert à tous les résidents de la MRC de Pierre-De Saurel (avec preuve de résidence: permis de conduire ou compte de taxes avec permis de conduire ou carte d'assurance-maladie).

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC** de **Pierre-De Saurel +** (Google Play, App Store, Windows Store).

Juillet 2021

Piman	che Lundi	Mardi	Mørerødi	Jøudi	Vendredi	Samedi
Encombrants Recyclage		w	Matières organiques Ordures ménagères		2 Burgau municipal fermé	3
4	5	6	7	dg 8h à 12h 8	9	10
11	12	Conseil municipal à 20h à la salle Léo-Théroux devant public (Voir page 5)	14	15	16	17
18	19 Burgau fgi	20 mé Bureau fermé	21 Burgau formé	22 Burgau fermé	23 Burgau fermé	24
25	26 Burgau fgi	27 rmé Bureau fermé	28 Burgau formé	29 Burgau fermé	30 Burgau fermé	31



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.

Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

450 746 7000

Moût 2021

Pimanch@	Landi	Mardi	Mørerødi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	Conseil municipal à 20h à la salle Léo-Théroux	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du <u>18 juillet au 31 juillet 2021</u>

Bonnes vacances!